CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales
1 avenue de Tizé – CS 13600 – 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00
E-mail : contact@cdg35.fr - www.cdg35.fr

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION

MERCREDI 20 AVRIL 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION

Mercredi 20 avril 2011

Séance du mercredi 20 avril 2011

Sur convocation en date du 8 avril 2011, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille & Vilaine s'est réuni le mercredi 20 avril 2011, à 9 H 30, au Village des Collectivités, à Thorigné-Fouillard, sous la présidence de monsieur Jean-Claude HAIGRON, Président du Centre de Gestion et Maire de Vern-sur-Seiche.

ÉTAIENT PRÉSENTS	
TITULAIRES	
- Mr **HAIGRON Jean-Claude**	Président du **Centre de Gestion**, Maire de **Vern-sur-Seiche**
- Mr **LE COZ Louis**	1er Vice-Président du **Centre de Gestion**, Adjoint au Maire de **Redon**
- Mr **BERNARD Jean-Jacques**	2ème Vice-Président du **Centre de Gestion**, Maire de **Thorigné-Fouillard**
- Mr **DURAND Joseph**	3ème Vice-Président du **Centre de Gestion**, Maire de **Bréal-sous-Montfort**
- Mme **AUNEAU Marie-Thérèse**	4ème Vice-Présidente du **Centre de Gestion**, Maire de **Saint-Aubin-du-Cormier**
- Mme **SIMON-GLORY Évelyne**	1er Membre du Bureau du **Centre de Gestion**, Maire de **Plesder**
- Mr **HARDY Jean-Pierre**	Vice-Président de **Fougères Communauté**, Maire de **Saint-Sauveur-des-Landes**
- Mr **HOUSSEL Pierric**	Maire de **Saint-Armel**
- Mr **LAHAYE Patrick**	Adjoint au Maire de **La Bouëxière**
- Mr **LE BLOND Grégoire**	Maire de **Chantepie**
- Mr **MARÉCHAL Joseph**	Adjoint au Maire de **Le Pertre**
- Mr **MELLET Yvon**	Président de la **Communauté de Communes du Pays de Moyenne Vilaine et du Semnon**, Maire de **Teillay,** Conseiller Général
- Mme **PERRAULT Ghislaine**	Maire de **Monterfil**
- Mr **RAULT Henri**	Maire de **Chauvigné**, Conseiller Général
SUPPLÉANTS	
- Mr **AULNETTE Joseph**	Maire de **Rannée**, suppléant de Mr **LORANT Michel**
- Mr **CARIO Jean**	Conseiller Municipal de **Pipriac**, **suppléant de Mr MARÉCHAL Joseph**
- Mr **DEIN Daniel**	Maire d'**Orgères**, **suppléant de Mr BERNARD Jean-Jacques**
- Mr **GORRÉ Gérard**	Conseiller Municipal de **Le Crouais**, **suppléant de Mr RAULT Henri**

CENTRE DE GESTION		
- Mr	**MORIN Michel**	Directeur Général des Services
- Mr	**HUBY Jean-Paul**	Direction Générale
- Mr	**ZAM Laurent**	Directeur Général Adjoint
- Mr	**HERVÉ Alain**	Secrétaire Général
- Mme	**BELLITI Laurence**	Assistante de Direction
- Mr	**BEAUCOUDRAY Philippe**	Responsable du service Finances - Informatique
- Mr	**de WITASSE François**	Responsable du service Ressources Humaines
- Mme	**JACQUET Nathalie**	Responsable du service Concours
- Mme	**LANDRÉ-MERCIER Isabelle**	Responsable du service Communication - Logistique
- Mme	**LARVOL Pascale**	Responsable du service Documentation - Conseil
- Mme	**LAUNAY Ludivine**	Responsable du service Missions Temporaires
- Mme	**RÉGNAULT Christèle**	Responsable du service Métiers
- Mme	**SOYER Sylvie**	Responsable du service Conditions de Travail

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

TITULAIRES		
- Mr	**LAUNAY Alain**	2ème Membre du Bureau du **Centre de Gestion**, Maire de **Pleurtuit qui a donné POUVOIR à Mr Jean-Claude HAIGRON**
- Mr	**LORANT Michel**	3ème Membre du Bureau du **Centre de Gestion**, Maire de **Parthenay-de-Bretagne**
- Mme	**LE FUR Christine**	4ème Membre du Bureau du **Centre de Gestion**, Adjointe au Maire de **Montauban-de-Bretagne qui a donné POUVOIR à Mme Évelyne SIMON-GLORY**
- Mr	**BIHAN Michel**	Maire de **Cesson-Sévigné**
- Mr	**BLIN Loïc**	Conseiller Municipal de **Chavagne**
- Mr	**BOURGES Rémy**	Maire de **Dingé**
- Mr	**BRETEAU Pierre**	Président du **Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Grégoire**, Maire de **Saint-Grégoire**
- Mr	**GOURRONC Philippe**	Maire de **Goven qui a donné POUVOIR à Mr Joseph DURAND**
- Mr	**NICOLAS Gilles**	Maire de **Chevaigné**
- Mme	**SIMONESSA Ingrid**	Adjointe au Maire de **Pacé**

SUPPLÉANTS		
- Mme	**BLAIRE Armelle**	Adjointe au Maire de **Vignoc**, **suppléante de Mme SIMONNESSA Ingrid**
- Mr	**CHESNAIS-GIRARD Loïg**	Maire de **Liffré**, **suppléant de Mr BIHAN Michel**
- Mme	**DAVID Delphine**	Maire de **Montfort-sur-Meu**, **suppléante de Mme SIMON-GLORY Évelyne**
- Mr	**FOUGLÉ Alain**	Maire de **Feins**, **suppléant de Mr LAHAYE Patrick**
- Mr	**GAUTIER Michel**	Vice-Président de **Rennes Métropole**, Maire de **Betton,** Conseiller Général, **suppléant de Mr HARDY Jean-Pierre**
- Mme	**HALET Marie-Jo**	Vice-Présidente du **Centre Communal d'Action Sociale de Vitré**, Adjointe au Maire de **Vitré**, **suppléante de Mr MELLET Yvon**
- Mr	**HARDY Joël**	Maire de **Vieux-Vy-sur-Couesnon**, **suppléant de Mr DURAND Joseph**
- Mme	**KLÈS Virginie**	Sénateur-Maire de **Châteaubourg**, **suppléante de Mme LE FUR Christine**
- Mr	**LEJAS Émile**	Maire de **Saint-Jean-sur-Vilaine**, **suppléant de Mr HOUSSEL Pierric**

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS	
SUPPLÉANTS (suite)	
- Mr **MÉNARD Gilbert**	Maire de **Le Sel-de-Bretagne**, Conseiller Général, **suppléant de Mr GOURRONC Philippe**
- Mr **MONNERIE Philippe**	Maire de **Saint-Germain-sur-Ille**, **suppléant de Mr BOURGES Rémy**
- Mr **NOUYOU Didier**	Maire de **Bourgbarré**, **suppléant de Mr HAIGRON Jean-Claude**
- Mr **PICHOT Jacques**	Adjoint au Maire de **Dinard**, **suppléant de Mr BLIN Loïc**
- Mme **PIVETTE Annie**	Maire d'**Ércé-près-Liffré**, **suppléante de Mme AUNEAU Marie-Thérèse**
- Mr **POULARD Alain**	Maire de **Montgermont**, suppléant de Mr **NICOLAS Gilles**
- Mr **PRÉVOST Daniel**	Maire de **Bazouges-la-Pérouse**, **suppléant de Mr LE COZ Louis**
- Mr **RENOU Bernard**	Maire de **Domagné**, **suppléant de Mr LE BLOND Grégoire**
- Mr **ROCHEFORT Louis**	Président du **Centre Communal d'Action Sociale de Tinténiac**, Maire de **Tinténiac**, suppléant de Mr **BRETEAU Pierre**
- Mr **TAILLANDIER Jean**	Maire de **Saint-Ouen-des-Alleux**, Conseiller Général, **suppléant de Mr LAUNAY Alain**
- Mr **THÉBAULT Yves**	Maire de **Bain-de-Bretagne**, **suppléant de Mme PERRAULT Ghislaine**
AGENT COMPTABLE DU CENTRE DE GESTION	
- Mme **BROCH Lyliane**	Trésorière Principale de Rennes Municipale
CENTRE DE GESTION	
- Mme **GAUBERT Séverine**	Responsable du service Carrières

Madame Ghislaine PERRAULT est désignée comme Secrétaire de Séance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION

Mercredi 20 avril 2011

PROCÈS-VERBAL

Jean-Claude HAIGRON procède à l'appel et fait état des pouvoirs :

- monsieur Alain LAUNAY lui a donné pouvoir,
- monsieur Philippe GOURRONC a donné pouvoir à monsieur Joseph DURAND,
- madame Christine LE FUR a donné pouvoir à madame Évelyne SIMON-GLORY.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, il ouvre la séance à 9 H 35.

Ghislaine PERRAULT est élue comme secrétaire de séance.

Le Bilan d'Activités 2010 étant l'occasion de dresser, à mi-mandat, un état des lieux du programme engagé par les administrateurs et de sa mise en œuvre par les services, monsieur le Président signale qu'il a souhaité associer, aux côtés de leurs titulaires, les membres suppléants ainsi que les responsables de service.

Il présente ensuite monsieur Jean-Paul HUBY qui succèdera à Michel MORIN en tant que Directeur Général des Services à compter du 1er août 2011.

Jean-Paul HUBY fait une présentation de son parcours professionnel

Jean-Claude HAIGRON adresse ensuite, au nom des membres du Conseil d'Administration, toutes ses félicitations pour leur élection ou réélection en qualité de Conseil Général d'Ille-et-Vilaine à Yvon MELLET, Bernard RENOU et Gilbert MÉNARD.

Monsieur le Président informe également les administrateurs que, lors de son conseil municipal du 18 avril, il a fait part de sa décision de se mettre en retrait de ses fonctions de maire pour raisons de santé. Sa première adjointe assurera l'intérim durant quelques semaines, voire quelques mois. S'agissant du Centre de Gestion, il poursuivra pleinement ses fonctions de Président.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Jean-Claude HAIGRON, Président, demande aux membres du Conseil d'Administration s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur le procès-verbal de la réunion du mercredi 9 mars 2011.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 9 mars 2011 est déclaré adopté.

LES INFORMATIONS

1. ACTIVITÉ DE L'EXÉCUTIF

Jean-Claude HAIGRON, Président, présente aux administrateurs les dates essentielles de l'activité de l'exécutif du Centre de Gestion, entre deux échéances du Conseil d'Administration, sont retracées ci-après.

Date	Objet	Président	Vice-présidents	Directeurs	Responsables de service
04/04/11	Rencontre thématique FIPH : déclaration des contributions au FIPH et saisie des aides financières sur la plate-forme		JD		SS
06/04/11	Bureau CDG	JCH	LLC-JJB-JD-MTA	MM- JPH-LZ-AH	
12/04/11	Ecrits examen professionnel d'attaché principal		LLC		
12 et 13/04/2011	Salon des collectivités 2011	JCH	LLC-JJB-JD-MTA	MM-JPH-LZ-AH	
14/04/11	Coopération GO+	JCH	LLC	MM-JPH	PhB-SG
14/04/11	Commission handicap reclassement		JD	LZ	SS-CR
18/04/11	CTP		MTA-JD	JPH-AH	
19/04/11	Jury d'admission concours attaché session 2010		LLC		NJ-CT
20/04/11	CA du CDG	JCH	LLC-JJB-JD-MTA	MM-JPH-LZ-AH	Tous les chefs de service
20/04/11	Réunion copropriété Village	JCH		MM-JPH	ILM
21/04/11	Réunion instance de suivi et de développement de la coopération concours Grand Ouest au CDG 35	JCH	LLC	MM-JPH-LZ	NJ-CT
03/05/11	Entretiens avec candidates : Anne-Sophie Andro, Emmanuelle Foucher et Delphine Permasse : 2 postes A (doc + finances) + 1 poste B (concours)	JCH		JPH	FDW
04/05/11	Conseil d'Administration de la FNCDG	JCH			
09/05/11	Groupe de travail risques psycho-sociaux avec les membres du CTP		MTA	LZ	SG-SS
11/05/11	Commission Concours FNCDG	JCH		JPH	
12/05/11	RDV avec la Caisse des Dépôts et Consignations	JCH		AH	
12/05/11	Commission de Réforme		JD		SS
18 et 19/05/2011	Salon Prévent'Ouest		JD	MM-JPH-LZ	SS
24/05/11	Réunion plénière des responsables de service	JCH		MM- JPH-LZ-AH	Tous les chefs de service
09/06/11	Réunion annuelle des organisations syndicales	JCH	JJB - MTA	MM-JPH-LZ	
10/06/11	Visite de terrain (Vitré + 2 communes voisines)	JCH		MM- JPH	
14/06/11	CTP		MTA	AH	SG
15/06/11	Bureau CDG	JCH	LLC-JJB-JD-MTA	MM-JPH-LZ-AH	
15/06/11	Assemblée Générale ordinaire de la FNCDG	JCH			
20/06/11	Commissions Administratives Paritaires	JCH	JJB-LLC-JD-MTA	MM- JPH	
24/06/11	Réunion Santé au Travail	JCH	JD	MM- JPH-LZ-AH	SS
29/06/11	Conseil d'Administration du CDG	JCH	LLC-JJB-JD-MTA	MM-JPH-LZ	

J.C. HAIGRON (JCH) - L. LE COZ (LLC) - J.J. BERNARD (JJB) - J. DURAND (JD) - M.T. AUNEAU (MTA) - M. MORIN (MM) - J.P. HUBY (JPH) - L. ZAM (LZ) - A. HERVÉ (AH) - P. BEAUCOUDRAY (PhB) - S. GAUBERT (SG) - N. JACQUET (NJ) - I. LANDRÉ-MERCIER (ILM) - P. LARVOL (PL) - L. LAUNAY (LL) - C. RÉGNAULT (CR) - S. SOYER (SS) - F. de WITASSE THÉZY (FdWT) - C. BODIN (CB) - E. KARLE (EK)

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de l'activité de l'exécutif du CDG.

2. AFFILIATION D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE : « ÉCOLE SUPÉRIEURE EUROPÉENNE D'ART DE BRETAGNE

Jean-Claude HAIGRON, Président, informe les membres du Conseil d'Administration que la réforme LMD *(Licence, Master, Doctorat)* leur imposant de se constituer en établissement public autonome pour délivrer des diplômes de l'enseignement supérieur, les villes de Brest, Lorient, Quimper et Rennes se sont rapprochées pour créer, en lieu et place de leurs écoles des beaux arts, **une école d'art unique**, avec la région Bretagne et l'Etat.

Cette École supérieure Européenne d'Art de Bretagne existe depuis le 1er janvier 2011 et a fixé son siège à Rennes. Monsieur Gilbert GRAMOULLE, adjoint au maire de Quimper, en assure la présidence et le directeur doit être nommé en avril 2011.

L'établissement ayant le statut d'établissement public administratif, son personnel relève de la fonction publique territoriale, ce qui implique une affiliation au CDG d'Ille- et- Vilaine.

Les effectifs, issus des quatre villes fondatrices, sont estimés à 200 agents, titulaires et non titulaires, étant précisé que les 4/5 ont vocation à intégrer l'école par mutation, le 1/5 restant devant être mis à disposition par les villes *(il s'agit du personnel administratif et technique)*.

Les statuts de l'établissement prévoient que les personnels seront placés auprès de ce dernier « au plus tard le 31 août 2011 », échéance qui pourrait être reportée au vu des demandes exprimées par les représentants du personnel, lors d'une réunion de concertation le 15 mars dernier à Lorient, et à laquelle notre Centre de Gestion était convié à titre d'expert.

Outre les missions obligatoires, du fait de l'affiliation, il est très probable que l'école régionale fasse appel au Centre de Gestion pour un certain nombre de prestations facultatives.

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de cette information.

3. CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : actions adoptées

Jean-Claude HAIGRON, Président, rappelle aux administrateurs que, lors de leur séance du 1er décembre 2010, ils ont été informés de la tenue de la Conférence Régionale de l'Emploi et de la Formation 2011. Cette conférence, organisée par le CDG 56 en collaboration avec les autres centres de gestion bretons et la délégation régionale du CNFPT, s'est tenue à Arradon le 30 mars 2011. Cette réunion s'est déroulée en présence d'élus des grandes collectivités de la région Bretagne, de directeurs généraux de service, de directeurs des ressources humaines et de représentants des organisations syndicales.

Les deux précédentes rencontres régionales ont permis d'élaborer en concertation avec les collectivités un plan régional d'actions répondant à des problématiques partagées de santé au travail d'optimisation des ressources humaines et de développement des compétences. Intégrant le contexte de la réforme territoriale, cette conférence s'est articulée autour de la thématique des modes de développement des compétences et a débuté par une présentation des résultats de l'enquête métiers des collectivités de la région Bretagne.

Parmi les actions engagées depuis 2009, un bilan d'étape et des propositions d'orientations futures ont été présentés notamment concernant :

➢ La promotion des métiers territoriaux

La promotion des métiers reste l'un des points forts des réunions régionales sur l'emploi. Après la sortie du dépliant de présentation générale de la Fonction Publique Territoriale en avril 2010 pour le FEET, une collection de 8 fiches présentant les grandes familles de métiers *(choix d'illustrations concrètes et vivantes, regroupement des métiers moins lié aux filières)* a été éditée.

➢ L'offre de formation régionale en matière de reconversion professionnelle

Afin de répondre à une préoccupation commune des collectivités : conjuguer santé au travail et réorientation professionnelle, le CNFPT et les Centres de Gestion proposent un parcours de reconversion professionnelle, incluant des stages d'immersion pour découvrir des milieux professionnels différents.

Cette proposition fait écho à la prestation de conseil en mobilité proposée par le CDG 35 aux collectivités. L'expérimentation menée en 2010 avec 6 missions facturées permet de dégager des premiers enseignements. Les sollicitations sont de plusieurs ordres :

- accompagnement d'agents en situation d'inaptitude physique dans le cadre de la cellule de reclassement,
- suivi d'agents en situation difficile et souhaitant une mobilité rapide,
- accompagnements de personnes en attente d'évolution, de changement de poste, de métiers ou de collectivités suite à la réussite à un concours par exemple.

L'accompagnement proposé permet aux personnes d'affiner leur projet professionnel et d'être assistées durant toutes les étapes nécessaires pour concrétiser une mobilité. La prestation concerne les collectivités mais aussi les administrations de l'état qui sollicitent un accompagnement personnalisé d'agents vers la fonction publique territoriale.

Pour répondre à ces nouvelles demandes et offrir une prestation de qualité, le service Métiers a développé des outils supplémentaires :

- grille d'analyse des besoins d'accompagnement,
- livrets permettant à l'agent une visibilité sur le contenu précis de son parcours professionnel et un accompagnement vers des pistes réalistes en matière de métiers, postes et collectivités visés, de formation ou de reconnaissance de ses acquis.

Une plaquette a été élaborée et sera transmise aux collectivités. Elle présente le fonctionnement de la prestation du CDG 35 et permet de faire connaître l'offre régionale.

La prochaine rencontre régionale sur l'emploi et la formation sera organisée en 2013 par le CDG 35. Elle pourrait être ouverte à l'ensemble des collectivités, des élus locaux et du grand public à la manière du forum des élus et de l'emploi territorial qui s'est tenu à Brest le 9 avril 2010.

> *Michel MORIN souligne le travail réalisé sur le plan régional en matière d'emploi et de formation. Un offre de formation en matière de reconversion professionnelle a été réalisée.*
>
> *Une discussion s'engage sur l'allongement des carrières et l'évolution très importante des métiers.*

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des actions adoptées lors de la Conférence Régionale de l'Emploi et de la Formation du 30 mars 2011.

LA THÉMATIQUE

LE BILAN D'ACTIVITÉS 2010

Jean-Claude HAIGRON, Président, précise aux membres du Conseil d'Administration que, comme toutes les années, ils sont invités à émettre un avis sur le bilan d'activités de l'établissement pour l'année écoulée. Les administrateurs sont ainsi en mesure d'effectuer une évaluation du fonctionnement du Centre, afin de vérifier s'il est conforme à leurs orientations.

Ce document, produit par les services, présente une portée essentiellement technique avec de nombreux tableaux de bord et des séries chronologiques permettant des comparaisons sur plusieurs années. Cette fonction d'annales amène également à y insérer les listes actualisées des participants aux différentes instances du CDG 35. Le bilan d'activités est communicable aux collectivités qui en font la demande et se structure de la manière suivante :

➢ **LES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

➢ **PÔLE STATUTS-PRÉVENTION**

- CARRIÈRES
- DOCUMENTATION - CONSEIL
- CONDITIONS DE TRAVAIL

➢ **PÔLE MOBILITÉ - CONCOURS**

- CONCOURS
- MISSIONS TEMPORAIRES
- MÉTIERS

➢ **PÔLE RESSOURCES INTERNES**

- ORGANISATION
- RESSOURCES HUMAINES
- COMMUNICATION – LOGISTIQUE
- FINANCES - INFORMATIQUE

Sur l'invitation de monsieur le Président, Michel MORIN présente le diaporama relatif au bilan d'activités 2010 du Centre de Gestion projeté sur les bases du Contrat Prévisionnel d'Objectifs et de Moyens et selon les trois axes retenus :

- **Axe 1 : Une relation de service aux collectivités d'Ille et Vilaine**
- **Axe 2 : La dimension humaine au cœur de la gestion du personnel**
- **Axe 3 : La contribution à une fonction publique ouverte et compétente**
- ***La mise en œuvre du contrat***

Au cours de la présentation du diaporama, le Président donne la parole aux administrateurs.

Jean-Jacques BERNARD rappelle que, lors des contacts de terrain, il est apparu nécessaire de mieux informer et d'assister les maires sur des procédures obligatoires souvent reportées :

- le Plan Communal de Sauvegarde : malgré des relances de la Préfecture, les collectivités ont besoin d'aide et de mutualisation pour faciliter sa mise en œuvre en partenariat avec le SDIS, les gendarmeries, l'Institut de l'Aménagement de la Vilaine...

- le Document Unique : les risques professionnels sont nombreux et variés, nécessitant une prise de conscience et une mobilisation. Il est donc important d'assister les collectivités, d'autant plus que de nombreuses analyses sont transférables d'une commune à l'autre.

Joseph DURAND insiste sur l'intérêt du PCS qu'il a enclenché assez tôt dans sa collectivité du fait d'un cumul de risques sur son territoire.

Jean-Claude HAIGRON souligne l'opportunité de mettre en place une réserve communale de sécurité civile.

Des explications sont apportées, notamment, sur le FIPHFP et sur la réflexion d'une mutualisation des services de Santé au Travail avec les grandes collectivités.

Plus largement à propos du rapprochement avec les collectivités non affiliées, monsieur le Président insiste sur le rôle du Centre de Gestion afin d'éviter une Fonction Publique Territoriale à deux vitesses. Il importe que les conditions de travail et l'attractivité des emplois demeurent comparables entre les petites et les grandes collectivités.

Une discussion s'engage sur l'expérimentation de l'entretien professionnel et, en réponse à Pierric HOUSSEL, il est précisé que certaines collectivités ont déjà modifié leur système de notation.

Les administrateurs évoquent la possibilité de disposer, outre des documents émanant des services du CDG, de fiches synthétiques adaptées aux besoins des élus.

Le Président souligne la qualité du travail effectué par les services et adresse, à l'ensemble du personnel; ses remerciements ainsi que ceux de l'ensemble du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adoptent, à l'unanimité, par vote à main levée, le bilan d'activités 2010.

LES DOSSIERS EN COURS

1. CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES : protocole d'accord CDG 35 - Dexia Sofcap

Sur l'invitation de monsieur le Président, Michel MORIN précise aux membres du Conseil d'Administration que l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 dispose que «les Centres de Gestion peuvent souscrire pour le compte des collectivités et établissements du département qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L 416-4 du code des communes et 57 de la présente loi ».

Par délibération n° 10-23 en date du 10 mars 2010, le conseil d'administration a décidé de lancer la mise en concurrence du contrat et mis en œuvre une procédure négociée avec publicité préalable en application de l'article 35 1-2 du Code des marchés publics.

Au terme de la procédure, la Commission d'Appel d'Offres a retenu la proposition du Cabinet Dexia Sofcap / Compagnie CNP *(offre du 15 juillet 2010, acte d'engagement transmis au représentant de l'état le 29 septembre 2010, conditions particulières du contrat signées le 24 janvier 2011)*.

Le protocole d'accord proposé par DEXIA SOFCAP définit les relations unissant le CDG et Dexia Sofcap lors de l'exécution du contrat groupe. Il s'attache à retracer les modalités de mise en route du contrat, celles de gestion et de contrôle administratif et comptable se rapportant à la gestion déléguée, les aides techniques apportées *(logiciel de gestion, formation)* et, enfin, les modalités de versement des frais de gestion.

À la demande du CDG et afin de simplifier ses tâches, Dexia Sofcap collecte pour le compte du CDG les frais de gestion de ce dernier auprès de chaque collectivité. Les frais de gestion sont versés avec la cotisation d'assurance par la collectivité à Dexia Sofcap. Pour encaisser les cotisations versées par les collectivités, Dexia Sofcap a reçu une délégation de la part de la Compagnie CNP.

Les frais de gestion représentent 7 % des cotisations annuelles de l'exercice écoulé conformément à l'article 5.2.2 du cahier des clauses techniques. Dexia Sofcap reverse au CDG selon les modalités suivantes :

- 1er acompte : pour le 31 janvier : 25 % de la rémunération de l'année précédente,
- 2ème acompte : pour le 1er juin : 50 % de la rémunération de l'année précédente,
- le complément étant versé à la fin de chaque trimestre civil en fonction des règlements des collectivités.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, autorisent, à l'unanimité, par vote à main levée, monsieur le Président à signer le protocole qui prendra effet au 1er janvier 2011.

2. SUIVI MÉDICAL DES MÉDECINS DU TRAVAIL DU CDG 22 : signature d'une convention d'adhésion avec le CDG 22

Jean-Claude HAIGRON, Président, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que la qualité des conditions de travail des agents territoriaux constitue une des priorités du Conseil d'Administration du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

Depuis de nombreuses années déjà, le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine soutient les collectivités en proposant des prestations dans le domaine de la santé et sécurité au travail, notamment la prestation médecine préventive, des conseils en prévention des risques professionnels et un accompagnement au maintien dans l'emploi.

L'allongement des carrières, la multiplicité des champs d'intervention des collectivités et diverses contraintes organisationnelles modifient la perception des risques professionnels. Face à ces évolutions, les employeurs locaux doivent accompagner un certain vieillissement des équipes avec des impératifs accrus de qualité de vie au travail. Les réformes successives de la médecine préventive tentent d'apporter des réponses générales aux enjeux.

Pour sa part, le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine a fait le choix de rénover son offre de service pour permettre un suivi plus poussé et pluridisciplinaire.

Dans ce domaine, les pratiques de mutualisation entre Centres de Gestion sont nombreuses. Un réseau informel des conseillers en prévention s'est mis en place. Des rencontres entre chargés de mission handicap ont été initiées. Ces moments privilégiés favorisent l'échange des pratiques. Des travaux communs ont contribué à proposer des démarches globales de prévention et à produire des outils de communication pédagogique. Pour promouvoir la prévention des risques professionnels, les Centres de Gestion participent ensemble à des manifestations du type Prévent'ouest en tant que « guichet unique » pour la santé au travail des agents territoriaux.

Pour faire face aux problématiques de santé et appréhender de manière très professionnelle l'impact sur la gestion des ressources humaines, ces coopérations seront renforcées à l'ensemble des acteurs de santé au travail.

Aujourd'hui, le Centre de Gestion des Côtes d'Armor sollicite le service Conditions de Travail du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour assurer le suivi médical des médecins de leur service de médecine préventive. Une proposition de convention d'adhésion au service de médecine du CDG 35 leur sera prochainement adressée. Pour assurer ce suivi, un de nos médecins de prévention se rendra dans les locaux du CDG 22.

Les visites médicales seront facturées à l'acte suivant le tarif fixé annuellement par délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Le temps de déplacement du médecin sera également facturé sur la base de deux heures d'un tarif « frais de déplacement médecin » correspondant à 90 € de l'heure.

Pour mémoire, il convient de rappeler que notre service de médecine assure cette prestation pour la ville de Rennes. Ce type de coopération, certes formelle, ne pourra que contribuer au rapprochement des services de santé au travail bretons.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, autorisent, à l'unanimité, par vote à main levée, monsieur le Président à signer la convention d'adhésion à la prestation médecine préventive proposée au Centre de Gestion des Côtes d'Armor, les visites étant facturées sur le tarif « frais de déplacement médecin » correspondant à 90 € l'heure.

3. RÈGLEMENT FINANCIER D'UN COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Jean-Claude HAIGRON, Président, informe les membres du Conseil d'Administration que, lors du recrutement du futur Directeur Général des Services, une discussion s'était engagée avec la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc sur les possibilités de régler financièrement le compte épargne temps qu'il avait ouvert.

Le décret relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale prévoit en effet que *« les collectivités ou établissements peuvent, par convention, prévoir des modalités financières de transfert des droits à congés accumulés par un agent bénéficiaire d'un compte épargne temps à la date à laquelle cet agent change, par la voie d'une mutation ou d'un détachement, de collectivité ou d'établissement »*.

La discussion avec la Communauté d' Agglomération de Saint-Brieuc a finalement abouti à la prise en charge de 50 % du compte épargne temps, soit 20 jours.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, autorisent, à l'unanimité, par vote à main levée, monsieur le Président à signer la convention de règlement financier de ce compte épargne temps avec le Président de la Communauté d' Agglomération de Saint-Brieuc.

4. PARTICIPATION AU SALON PRÉVENT'OUEST

Jean-Claude HAIGRON, Président, précise aux administrateurs que, depuis près de 15 ans, PRÉVENT'OUEST est le rendez-vous de référence pour la maîtrise des risques et la qualité de vie au travail.

Les 18 et 19 mai prochain, à Rennes, le salon PRÉVENT'OUEST réunira les principaux organismes publics et privés *(CARSAT, INRS, FNP...)*.

La grande diversité des exposants et la richesse des conférences en font un événement national pour tous les acteurs de la Fonction Publique.

De nombreux professionnels franchissent les portes de ce salon. Le Village de la Fonction Publique constituera le principal lieu de rencontres et d'informations.

Les 4 Centres de Gestion Bretons ont souhaité y participer. Un stand commun de 12 m² *(3 m² par CDG)* leur sera mis à disposition.

Le montant total de la participation par Centre de Gestion s'élève à 669,76 € TTC.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adoptent, à l'unanimité, par vote à main levée, la participation du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine au salon PRÉVENT'OUEST qui se tiendra à Rennes les 18 et 19 mai prochain.

5. PARTICIPATION À EXPLOR'EMPLOI : salon du recrutement et circuit découverte

Sur l'invitation de monsieur le Président, Laurent ZAM informe les membres du Conseil d'Administration que la MEIF du bassin d'emploi de Rennes organise depuis 2006 un rassemblement d'entreprises, d'acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation pour favoriser les rencontres directes avec les demandeurs d'emploi.

Le CDG 35 participe à cet événement depuis 2007, sous la forme suivante :

- Présence au Salon du Recrutement qui se déroule sur une journée à la Halle Martenot à Rennes. Cette manifestation permet de renseigner des candidats à la fonction publique territoriale sur les métiers, le marché de l'emploi, les concours...

- Participation à un circuit découverte des métiers des collectivités locales. Depuis 2007, les services techniques de plusieurs collectivités ont été présentés à une dizaine de demandeurs d'emploi intéressés par ce secteur d'activité. Exemple : visites des ateliers municipaux de Saint-Erblon, Pont-Péan, Chartres-de-Bretagne.

➢ Programme de l'édition 2011

L'événement 2011 se déroulera sur 3 jours et propose 2 actions aux entreprises :

- **Le salon du recrutement Explor'Emploi** le 26 mai 2011 pour tout public : il s'agit de rencontres avec un grand nombre de candidats *(400 visiteurs sur le stand du CDG en 2010)*, de découvertes de métiers, de mises en relation directes des employeurs et des candidats. Cet événement permet de communiquer sur les offres d'emploi *(missions temporaires, métiers en tension)* et de repérer des candidats pour les postes en collectivités.

- **Les circuits de visites en collectivités** les 24 et 31 mai organisés pour les demandeurs d'emploi : il s'agit pour un public motivé *(souvent des demandeurs d'emploi)* de découvrir un secteur professionnel ou un métier ciblé, en petits groupes *(8 à 12 personnes)* pendant 2 heures. Ces visites se déroulent en collectivités, les métiers et les conditions de travail sont présentés de manière concrète aux intéressés. Un temps d'échange avec les professionnels permet aux candidats d'appréhender les compétences attendues, les évolutions possibles, les conditions d'emploi *(concours, diplôme...)* nécessaires.

➢ Participation du CDG 35

Le CDG 35 est à nouveau sollicité pour participer à cette manifestation afin de représenter la fonction publique territoriale, ses métiers et ses débouchés. De la même manière que les années passées, le service métiers souhaite :

- Assurer une présence au salon du recrutement le 26 mai.

- Organiser un circuit découverte sur un métier en tension en sollicitant des professionnels de collectivités. Proposition : la restauration collective avec la visite d'un restaurant scolaire *(école primaire/maternelle et/ou collège)* ou restaurant collectif en EHPAD...

➢ Particularité 2011 : une nouvelle forme d'organisation

L'édition 2011 du salon Explor'Emploi est organisée par le groupe PRECOM. Les animations des groupes de travail restant assurées par la MEIF et la faculté des Métiers.

Le budget du dernier Explor'emploi était de 180 000 € dont la moitié financée par la MEIF et près d'un quart par diverses subventions *(Ville de Rennes, Rennes Métropole...)*. L'édition 2011 sera financée par PRECOM qui assurera la logistique du salon à hauteur de 81 000 €, investissement que l'entreprise va essayer de couvrir en commercialisant les stands.

Ainsi, la MEIF ne peut plus garantir la gratuité pour le CDG sur l'édition 2011 comme les années passées. Le coût de la participation est fixé à 850 € pour un stand de 3m² + une parution dans le Cahier Annonces du Ouest-France du 21 mai + la présence sur le site exploremploi.fr et dans le Guide Visiteur.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adoptent, à l'unanimité, par vote à main levée, la participation du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine au salon du recrutement et circuit découverte EXPLOR'EMPLOI qui se tiendra à Rennes en mai prochain. Ils autorisent également monsieur le Président à signer tout document afférant à cette opération, étant précisé que la participation financière s'élève à 850 € pour le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine.

L'ACTUALITÉ STATUTAIRE

1. L'ACTUALITÉ STATUTAIRE

➢ **Prime de fonction et de résultats étendue aux cadres d'emplois des attachés, secrétaires de mairie et ingénieurs en chef**

En application de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984, la prime de fonctions et de résultats « PFR » va faire l'objet d'une introduction progressive dans la fonction publique territoriale au fur et à mesure que les corps des fonctionnaires d'État servant de référence conformément au décret du 6 septembre 1991 bénéficieront de ce régime indemnitaire. Jusqu'à présent seuls les administrateurs territoriaux pouvaient être bénéficiaires.

Un arrêté du 9 février 2011 rend applicable, à compter du 1er janvier 2011, la prime de fonctions et de résultats aux cadres d'emplois des attachés et des secrétaires de mairie. Une indemnité de performance et de résultats calquée sur la « PFR » est transposable aux ingénieurs en chef territoriaux depuis le 1er janvier 2011.

Cette indemnité est constituée de deux parts : une part liée aux fonctions et une autre à la performance. Cette seconde part liée à l'atteinte des objectifs individuels devra être définie en relation avec l'entretien professionnel et sera révisée tous les ans.

La loi a prévu la transition entre les régimes indemnitaires actuels et le régime de la « PFR ». Lorsque le corps de référence de l'État bénéficie de la PFR, la mise en place de cette prime s'impose à l'occasion de la première modification par l'organe délibérant du régime indemnitaire du cadre d'emplois concerné. Par première modification du régime indemnitaire, il faut entendre toute intervention de l'organe délibérant ayant pour objet ou pour effet de modifier la nature, la structure, les critères d'attribution ou encore les taux moyens du régime indemnitaire du cadre d'emplois concerné. Dans l'attente de cette modification, le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité continue de s'appliquer.

> *En réponse à Pierric HOUSSEL, il est précisé que l'instauration de cette prime n'oblige pas une réévaluation des montants mais qu'elle vient se substituer aux primes actuellement servies (IFTS pour les catégories A).*

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de l'actualité statutaire.

2. LES NOTES D'INFORMATION DU CDG 35

Sur l'invitation de monsieur le Président, Michel MORIN, Directeur, présente aux membres du Conseil d'Administration les différentes notes d'information parues.

- **COTISATIONS**
  - **Modification du taux de cotisation CNRACL sur la NBI (Loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 - Décrets n° 2010-1749 et n° 2011-192 du 18 février 2011)**
    Note d'information n° 2011-10 du 23 février 2011

- **CUMUL**
  - **Le cumul d'activités - nouvelles dispositions** (Décrets n° 2007-658 du 2 mai 2007 et n° 2011-82 du 20 janvier 2011)
    Note d'information n° 2011-09 du 7 mars 2011

- **TRAITEMENT**
  - **Revalorisation du traitement minimum et attribution de points majorés supplémentaires** (Décret n° 2011-51 du 13 janvier 2011)
    Note d'information n° 2011-07 du 14 janvier 2011

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des différentes notes d'information.

LE CALENDRIER DES RÉUNIONS

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG

BUREAU	CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 15 juin 2011	Mercredi 29 juin 2011
Mercredi 14 septembre 2011	Mercredi 28 septembre 2011
Mercredi 16 novembre 2011	Mercredi 30 novembre 2011

INSTANCES PARITAIRES

C.A.P.	C.T.P.
Lundi 20 juin 2011	Mardi 14 juin 2011
Lundi 10 octobre 2011	Lundi 12 septembre 2011
	Lundi 17 octobre 2011
	Lundi 5 décembre 2011

COMMISSION DE RÉFORME

Jeudi 12 mai 2011
Mercredi 7 juillet 2011
Jeudi 22 septembre 2011
Jeudi 17 novembre 2011

ÉVÉNEMENTS

Mardi 12 et Mercredi 13 avril 2011	Salon des Collectivités
Mercredi 18 et Jeudi 19 mai 2011	Salon Prévent'Ouest
Vendredi 24 juin 2011	Réunion d'information sur la sécurité au Travail et le partenariat FNP
Vendredi 1er juillet 2011	Journée transmission des métiers territoriaux et cérémonie départ Michel MORIN

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte des différentes dates.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Claude HAIGRON clôt la séance à 11 H 55.

Le Secrétaire de Séance, **Le Président,**

Ghislaine PERRAULT **Jean-Claude HAIGRON**